



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FRANCE
NATION
VERTE >

Agir • Mobiliser • Accélérer

PACTE
>> LOI
D'ORIENTATION
& D'AVENIR
AGRICOLES

Concertation nationale : groupe de travail n°1 – Mercredi 25 janvier 2023

Groupe de travail n°1 – Les co-présidents

Frédérique Alexandre-Bailly

Directrice générale de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (Onisep)

Anne-Lucie Wack

Directrice générale de l'Institut Agro

Nicolas Nouail

Directeur de NaturaPôle, établissement public d'enseignement agricole de Seine-Maritime

Assistés de deux référents :

Andreas Seiler, sous-directeur des politiques de formation et d'éducation à la DGER

Xavier Ory, chargé de mission au Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux

Ordre du jour de la réunion



Présentation des enjeux et attendus de la concertation

Benoît BONAIMÉ, MASA DGER



Périmètre, fonctionnement et attendus du GT n°1

Frédérique ALEXANDRE-BAILLY, ONISEP

Anne-Lucie WACK, Institut Agro

Nicolas NOUAIL, NaturaPôle

- PAUSE -



Éléments de contexte

Bruno HERAULT, MASA CEP

Ordre du jour de la réunion



Présentation des enjeux et attendus de la concertation

Benoît BONAIME, MASA DGER



Périmètre, fonctionnement et attendus du GT n°1

Frédérique ALEXANDRE-BAILLY, ONISEP

Anne-Lucie WACK, Institut Agro

Nicolas NOUAIL, NaturaPôle

- PAUSE -



Éléments de contexte

Bruno HERAULT, MASA CEP

Rappel des objectifs généraux de la concertation

Partager une vision commune sur les tendances d'ici 2040 :

- la démographie, les compétences, l'organisation des exploitations et les évolutions sociales en agriculture ;
- le changement climatique et les facteurs environnementaux ;
- la disponibilité des facteurs physiques de production ;
- les évolutions de la demande alimentaire.

Identifier les leviers de politiques publiques, les outils, les engagements des partenaires privés et associatifs en matière :

- d'orientation et de formation ;
- d'installation
- de transmission ;
- d'adaptation et de transition face au changement climatique.



Préciser les modalités de mise en œuvre de ces leviers et outils.

Identifier les acteurs et les conditions concrètes pour que ces dispositions puissent s'inscrire dans les réalités des territoires.

Définir le niveau de réglementation nécessaire pour chaque outil et les conditions de leur mise en œuvre dans les territoires.

Les composantes de la concertation

La conduite de **120 entretiens bilatéraux** qui se poursuivent

Une **concertation nationale** :

- 1 liste ouverte d'acteurs
- 3 groupes de travail nationaux
- 1 kit de concertation (23 fiches repères accompagnées d'une bibliographie, 1 note de problématique, 1 trame de questionnement, 1 fiche « principes et méthode », 1 liste des structures associées)

Une **concertation régionale en hexagone** (guide de la concertation régionale en hexagone)

Une **concertation locale en outre-mer** (guide de la concertation locale en outre-mer)

Dans chaque région, au sein d'un établissement d'enseignement agricole, seront organisés des **débats associant les jeunes et les acteurs du territoire**

Une **enquête nationale des jeunes** des établissements d'enseignement agricole

Une **consultation sur Internet** ouverte à tous

Les échéances de la concertation

Entretiens bilatéraux

Concertation nationale

Concertations régionales en hexagone

Concertations locales en outre-mer

Échanges avec les jeunes des établissements d'enseignement

Consultation du public

Principes pour une concertation réussie

Les parties prenantes et les contributions s'engagent à :

- **Reconnaître la diversité** : 450 inscriptions (limite à 1 personne par structure ou collectif, invitation à rejoindre le niveau régional).
- **Porter, échanger et écouter** les diverses propositions, retranscrire la diversité des points de vue dans les propositions finales
- Être **factuel**, étayer par des **données objectives**
- **Assumer les ambitions** européennes et françaises
- Accepter qu'**un modèle unique** et uniforme n'existe pas

Des propositions pour faciliter la concertation :

- **Participation à toutes les réunions du GT**
- Proposition d'un groupe de suivi pour les **parlementaires**
- Poursuite des **entretiens bilatéraux** pour approfondir les thématiques spécifiques
- Exercice unique : envoyez vos propositions d'**amélioration** => ploa@agriculture.gouv.fr

Les groupes de travail nationaux

GT n°1 « Orientation et formation » dont l'objectif est de formuler des propositions afin de favoriser la connaissance et l'attractivité des métiers et des formations pour l'agriculture et l'alimentation et d'adapter le contenu et l'organisation de ces formations aux nouvelles exigences sociales, environnementales et économiques.

GT n°2 « Installation et transmission » dont l'objectif est de formuler des propositions qui permettent de faire face au défi du renouvellement de génération d'actifs agricoles à l'horizon des deux prochaines décennies, dans les trois dimensions que sont l'installation, la transmission et l'investissement.

GT n°3 « Adaptation et transition face au changement climatique » dont l'objectif est de formuler des propositions afin d'assurer l'adaptation et la transition des exploitations agricoles face au changement climatique, et l'installation durable de nouvelles générations d'agriculteurs d'ici 2040, dans des conditions de viabilité économique en contribuant à la souveraineté alimentaire.

Des temps d'échanges réguliers entre le ministre, les co-présidents et Régions de France seront organisés afin d'assurer la cohérence d'ensemble.

Ordre du jour de la réunion



Présentation des enjeux et attendus de la concertation

Benoît BONAIME, MASA DGER



Périmètre, fonctionnement et attendus du GT n°1

Frédérique ALEXANDRE-BAILLY, ONISEP

Anne-Lucie WACK, Institut Agro

Nicolas NOUAIL, NaturaPôle

- PAUSE -



Éléments de contexte

Bruno HERAULT, MASA CEP

Objectifs du GT n°1 :

- **Formuler des propositions** pour favoriser la connaissance et l'attractivité des métiers et des formations pour la production agricole et l'alimentation
- **Adapter le contenu et l'organisation de ces formations** aux nouvelles exigences sociales, environnementales et économiques.
- **S'adresser à tous les actifs** du monde agricole et des systèmes de transformation agro-alimentaire et d'intermédiation : exploitants agricoles, salariés, conseillers, vétérinaires, collectifs, etc.

Les éléments relevant spécifiquement de l'installation et de la transmission des exploitations agricoles, ainsi que de l'adaptation et de la transition de ces exploitations face au changement climatique seront abordés dans les groupes de travail n°2 et n°3. Des ponts sont possibles en fonction des échanges et feront l'objet d'une organisation spécifique.

Le périmètre du groupe de travail n°1

Les participants du groupe de travail sont interrogés sur les enjeux de l'orientation et de la formation pour les métiers de l'agriculture et de l'alimentation :

- Comment promouvoir **tous les métiers de l'agriculture et de l'alimentation** auprès des différents publics cibles, en particulier les **jeunes** et les **actifs en reconversion** ?
- Comment s'adresser spécifiquement au public **non issu du milieu agricole** ?
- Comment capitaliser sur les bonnes pratiques d'information et d'orientation entre l'**éducation nationale** et l'**enseignement agricole** dans certaines régions ?
- Comment orienter vers les formations agricoles aux différents stades du cursus : choix des formations **au collège** et **au lycée**, choix des formations **en post-bac**, choix des formations **après une première vie professionnelle non agricole** ?
- Comment **adapter les diplômes et les programmes** pour s'adapter aux nouvelles exigences – sociales, économiques, environnementales – des activités agricoles, à la fois pour les futurs exploitants, salariés, conseillers ? et aux NIMA (dont les très diplômés) ?

Le périmètre du groupe de travail n°1 (suite)

- Comment mieux faire interagir les **enseignements techniques et supérieurs agricoles** ?
- Peut-on **faire interagir enseignement général et agricole** en favorisant la prise en compte du vivant et la prise en compte des acquis d'un parcours initial hors enseignement agricole pour **individualiser une formation** ?
- Comment mieux faire interagir les enseignements en **établissement** et en **entreprise** (ou en situation pratique) ?
- Comment promouvoir **le collectif, l'accompagnement à l'entrepreneuriat** et à **la diversification des exploitations** dans les projets professionnels, dès la formation initiale ?
- Comment promouvoir spécifiquement la **formation continue tout au long de la vie** auprès des chefs d'exploitation, des salariés agricoles, des acteurs du conseil ? Comment adapter les formats et les contenus de la formation continue pour une réelle montée en compétence (en distinction du conseil, plus ponctuel) ?

Articulation avec la concertation régionale



Une concertation régionale est organisée parallèlement, avec :

- Un kit de concertation régionale
- Des réunions de travail régionales
- Un cadre harmonisé pour la synthèse des contributions régionales

Calendrier prévisionnel :

Janvier : premières réunions des groupes nationaux (20, 25 et 26 janvier)

Début février : début des travaux régionaux

Février-avril : 2^{ème} - 3^{ème} (- 4^{ème}) réunions des GT nationaux

Fin avril : fin des travaux en région et transmission des synthèses régionales

Mai : réunions de clôture des GT nationaux

Restitution du groupe de travail n°1



Un compte rendu de chaque réunion

Un rapport des co-présidents au ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, contenant notamment :

- une synthèse des échanges en séance et des contributions des participants mettant en évidence les points de convergence et de divergence,
- ainsi que les propositions à porter dans le cadre du pacte et de la loi.

Organisation des séances du GT n°1



25 janvier matin : Diagnostic et objectifs

10 février matin : Comment donner envie d'aller vers les métiers et les formations de l'agriculture et de l'alimentation ?

9 mars matin : option pour une réunion supplémentaire

30 mars matin : Quelle formation aujourd'hui, quelle formation demain, pour l'agriculture et l'alimentation ?

24 mai matin : Partage des retours de la concertation régionale. Synthèse et conclusion



Contribution écrite possible **avant le 2 février**



Contribution écrite possible

Règles du jeu

- Une même personne participe aux 4 séances du GT, si possible toujours en présence
- Les coprésidents distribuent la parole
- Les documents mis à la disposition du groupe de travail sont partagés avec l'ensemble des participants et sont diffusables en interne aux organisations représentées
- Les participants s'engagent à s'écouter mutuellement et à construire ensemble des propositions argumentées
- Les participants s'engagent à travailler à dessein des enjeux de la note de problématique
- A l'issue de chaque séance, un compte rendu est réalisé, il est donné à la relecture des participants
- Entre les séances, il est possible d'adresser aux co-présidents une note, de deux pages maximum, présentant une proposition argumentée
- A l'issue des quatre séances, les co-présidents rédigeront une synthèse qui indiquera les points de convergence et les propositions alternatives.

Ordre du jour de la réunion



Présentation des enjeux et attendus de la concertation

Benoît BONAIME, MASA DGER



Périmètre, fonctionnement et attendus du GT n°1

Frédérique ALEXANDRE-BAILLY, ONISEP

Anne-Lucie WACK, Institut Agro

Nicolas NOUAIL, NaturaPôle

- PAUSE -



Éléments de contexte

Bruno HERAULT, MASA CEP



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PACTE
» LOI
D'ORIENTATION
& D'AVENIR
AGRICOLES

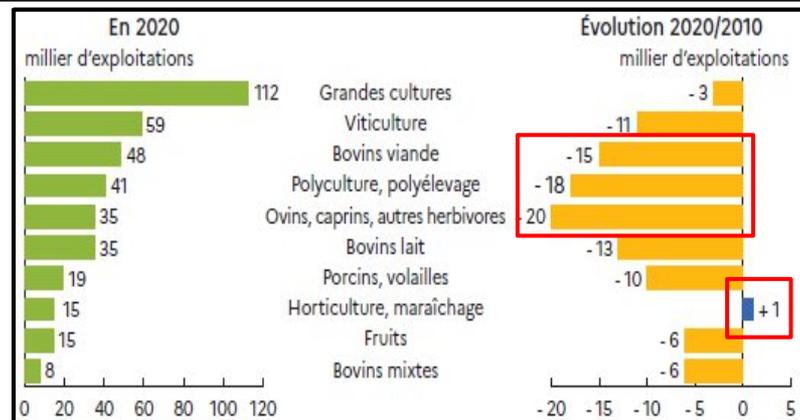
Éléments de contexte

Bruno Hérault, chef du Centre d'études et de prospective, MASA

Concertation nationale : groupe de travail n°1 « Orientation et formation »
Mercredi 25 janvier 2023

1. Baisse du nombre d'exploitations

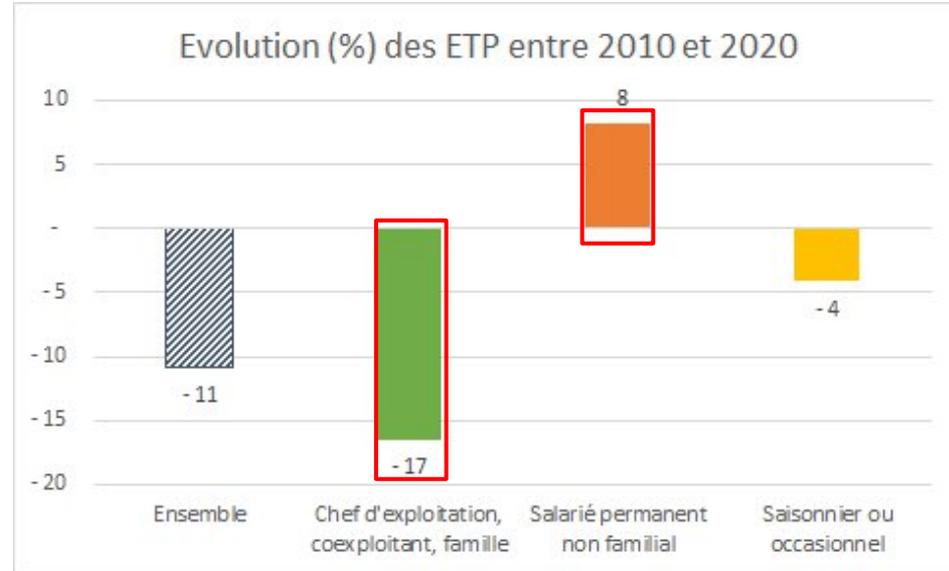
- En 2020 :**
 416 000 exploitations dont 390 000 en métropole
 Une SAU moyenne de 69 ha (+14 ha / 2010)
- Par rapport à 2010 :**
 -100 000 exploitations (-20 %)
 Une baisse moins forte (-2,3 % par an contre -3,0 %)
- Des évolutions contrastées** selon la taille économique et la spécialisation
- Les grandes exploitations** font à elles seules 40 % de la SAU et 45 % des ETP totaux



► Si hypothèse de -1,2 % par an pour les dix prochaines années : 369 000 exploitations en 2030 (-47 000 entre 2020 et 2030)

2. Un volume d'emploi qui se réduit

- 660 000 ETP en 2020 (-11 % en 10 ans)
- 496 000 exploitants (-18 % par rapport à 2010)
- L'emploi salarié permanent non familial augmente (+ 8 %).
- L'emploi des chefs d'exploitations et de la famille se réduit (-17 %)



=> Le volume d'emploi continuera à se réduire : perte de 35 000 à 72 000 ETP, selon les scénarios (France Stratégie & Dares)

3. La poursuite du vieillissement

- **Age moyen** : 51,4 ans en 2020 (+ 1,2 an par rapport à 2010)
- **1 exploitant sur 5 a 60 ans ou plus** (+ 8 points / 2010)
- **Mais la proportion de -40 ans est stable**
- **Selon la taille économique**
- **Selon la spécialisation**
- **Des salariés nettement plus jeunes, et plus encore s'ils sont temporaires ou saisonniers**

=> La structure actuelle de la pyramide des âges se traduira par la poursuite du vieillissement dans les prochaines années



4. Orientation scolaire

Une désaffection pour les filières techniques depuis 25 ans, qui s'accélère depuis 2010 (28 % inscrits en lycée professionnel contre 33 % en moyenne au cours des années 1990)

Des effectifs en hausse depuis 2 ans dans l'enseignement technique agricole (de la classe de 4e au BTSA), sous l'impulsion de l'apprentissage. Près de 200 000 élèves et apprentis y étaient scolarisés en 2021

De moins en moins d'enfants d'agriculteurs parmi les élèves de l'enseignement agricole technique (11 % en 2021, 37 % en 1990)

Une majorité d'enfants d'ouvriers et employés non agricoles (41 %)

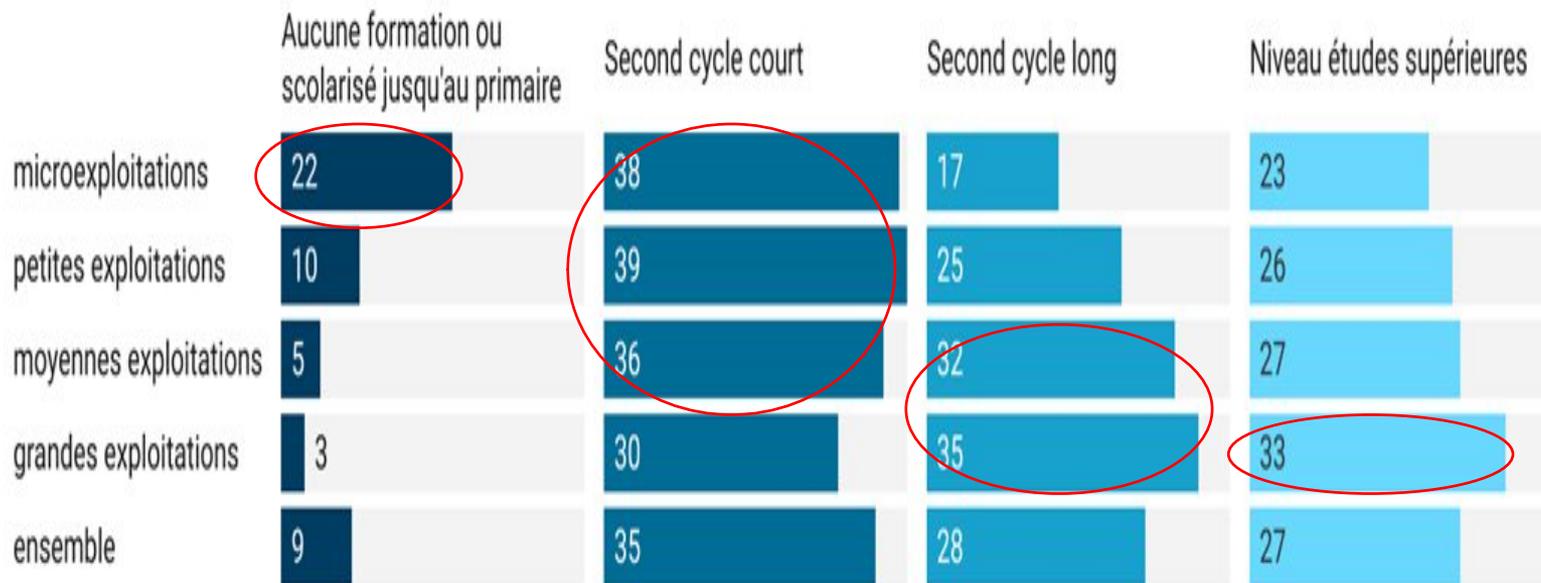
5. Une formation initiale de plus en plus élevée

- En 2020, 55 % des exploitants ont au moins le bac : **+ 17 points / 2010**
74 % pour les installées depuis 2010
- Proportion de diplômés du supérieur : **+ 10 points entre 2010 et 2020**
- Les exploitantes ont un meilleur niveau de formation générale que les exploitants, et inversement pour les formations agricoles
- Un niveau de formation des actifs agricoles (salariés et chefs d'exploitation) **inférieur de 8 points** à celui de l'ensemble de la population active de 20 à 64 ans
- Un tiers des exploitants (installés récemment ou non) n'a **aucune formation agricole** (près de 40 % parmi ceux installés dans le cadre familial)
- Un **manque de données fiables sur les niveaux de diplômes des salariés**, et plus encore pour les saisonniers.

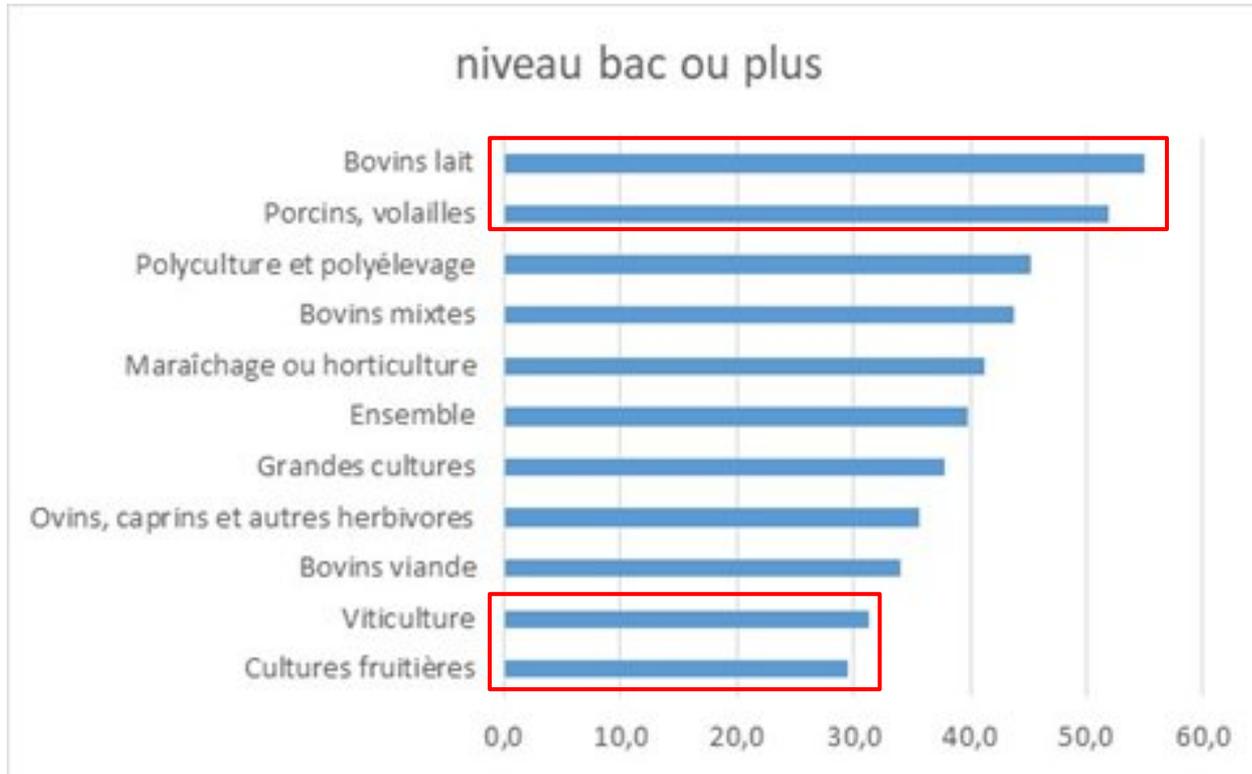
=> La France restera dans le peloton de tête des pays de l'UE pour le niveau de formation agricole de ses chefs d'exploitation, mais...

6. Des variations en fonction de la taille économique

Niveau de formation agricole le plus élevé des exploitants en 2020



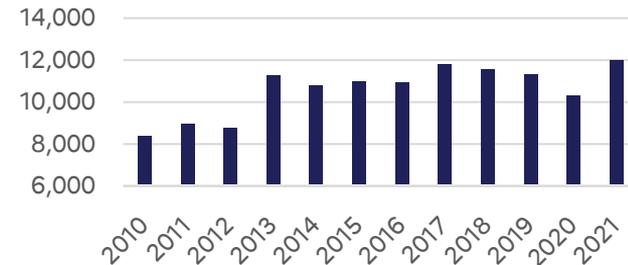
7. Des variations selon l'orientation productive



8. Progression de la formation continue

- Du fait de l'élévation des attentes professionnelles, des incitations réglementaires et économiques, de l'arrivée des NIMA
- De plus en plus de porteurs de projets se qualifient par l'apprentissage et la formation continue : 8 400 en 2010, 12 000 en 2021
- Fort développement de la demande de BTSa et licence pro, pour avoir des salariés qualifiés (technologies numériques, etc.)
- Des professionnels qui utilisent peu leur droit à la formation
- En 2020 (RA), 15 % des chefs d'exploitation et co-exploitants ont déclaré avoir suivi une formation au moins dans les 12 mois précédant l'enquête (19 % des installés depuis 2010, 21 % des installés HCF)
- Les salariés du secteur agriculture, forêt et pêche se forment moins souvent (16,6 % en 2019) que la moyenne des salariés français (24 % en 2019)

Evolution du nombre de stagiaires diplômés en UC



=> Dans les prochaines années, un risque de décalage entre les importants besoins du secteur et les demandes limitées des exploitants et salariés

9. Élévation continue des besoins en compétences

- Des compétences nécessaires à l'exercice des métiers agricoles qui continueront à augmenter, compte tenu des **attentes économiques et professionnelles**
- Des besoins en particulier en matière de **travail en équipe, économie, gestion, utilisation des outils numériques**
- Mais aussi : commerce, logistique, bien-être animal, clientèle, réglementation, environnement, climat, énergie, contrôle qualité, etc.
- **18 000 diplômés de l'EA dans les domaines de la production agricole**, mais 166 000 exploitants qui partiront à la retraite d'ici 10 ans
- Les salariés agricoles les moins qualifiés sont ceux qui **bénéficient le plus rarement de la formation professionnelle**
- **Un accès au conseil qui restera insuffisant** pour accompagner les actifs agricoles dans toutes les évolutions nécessaires
- Nécessité aussi d'**ajuster les compétences des conseillers**.

10. Prospective à 2030 : agriculture

Baisse de - 45 000 emplois entre 2008 et 2020.

Hypothèse de baisse de - 40 000 emplois entre 2020 et 2030 (- 5 %), surtout des départs non remplacés.

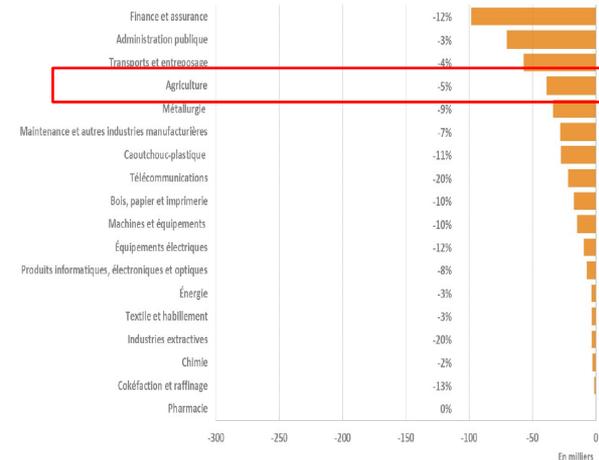
Baisse moindre dans un scénario de transition bas-carbone.

4^e secteur le moins dynamique, mais une baisse ralentie par rapport au passé.

Des distinctions selon les filières : -23 000 emplois dans l'agriculture et sylviculture ; une hausse chez les maraîchers, viticulteurs et jardiniers ; une baisse ralentie dans les services généraux et une hausse pour les cadres (+7000)

L'agrandissement de la taille des exploitations conduira à la poursuite du développement du salariat, la main-d'œuvre salariée étant plus importante dans les structures de grande dimension économique.

Figure 6 – Les secteurs les moins dynamiques dans le scénario de référence, 2019-2030

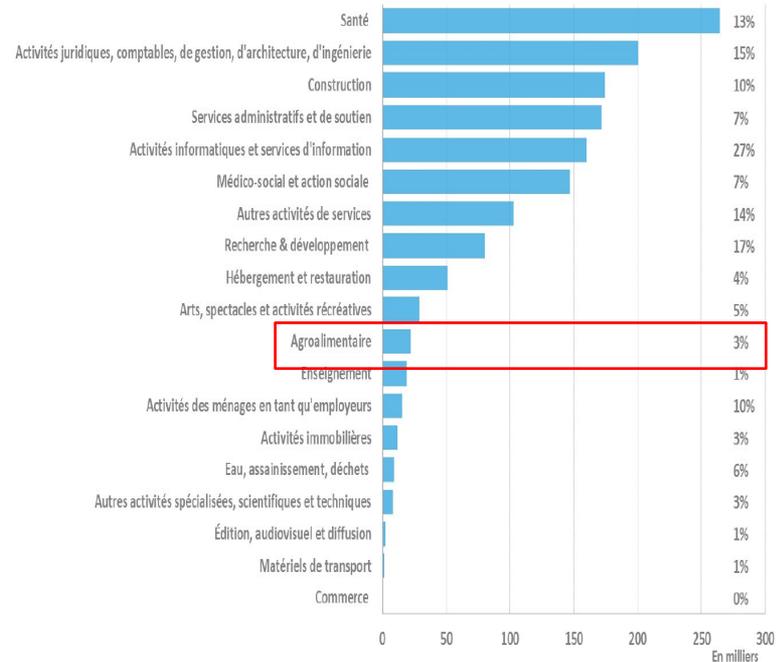


11. Prospective à 2030 : agroalimentaire

Industries de process agroalimentaire :
 + 10 000 emplois (+3 %)
 dont 6 000 liés à la dynamique du secteur
 4 000 liés à des restructurations internes
 (montée en qualification, ingénieurs et
 techniciens au détriment d'ouvriers peu
 qualifiés).

Dans le scénario Covid + (Dares-FS),
 l'agriculture et l'alimentation bénéficient
 d'un regain d'intérêt (+10 000 emplois /
 tendanciel).

Figure 5 – Les secteurs les plus dynamiques dans le scénario de référence, 2019-2030



Conclusion 1

- Bien mesurer l'enjeu de l'évolution socio-démographique de la population agricole, croisée avec l'analyse des futurs besoins d'emploi dans ce secteur à horizon 2030.
- En 2040 une part importante d'agriculteurs sera installée depuis moins de 20 ans
- *Vers Une agriculture sans agriculteurs ? Une « désagricolisation de la France » ?*
- La nécessité d'attirer des actifs, externes à l'agriculture, qui aideront à faire l'agriculture de demain.
- Qui, comment, quand, où, pour faire quoi, à quelles conditions, pour quelles rémunérations ?
- En tenant compte des grands facteurs d'évolution :
 - accroissement des incertitudes : économie, santé, climat, géopolitique, etc.
 - pressions contradictoires : productivité, écologie, etc.
 - augmentation de la charge mentale : système d'exploitation de plus en plus complexe
 - contexte économique, concurrences inter-sectorielles, attractivité du secteur (statuts, revenus)

Conclusion 2

- Vers un fort taux de renouvellement des salariés : alors quelle montée en compétences sur des tâches de plus en plus techniques et exigeantes ?
- Risque de dualisation du salariat, avec des très bien formés d'un côté et des non qualifiés de l'autre
- Le salariat devrait devenir de plus en plus souvent une étape vers l'installation, garantissant un bon niveau de survie des exploitations ainsi prises ou reprises
- Un besoin croissant d'accompagnement par la formation continue et le conseil
- En particulier des NIMA
- La difficulté de capter les publics les moins qualifiés, avec le risque de maintenir une frange d'exploitations en dehors du système d'innovation
- Société de la connaissance, capital humain, trajectoires professionnelles.

Tour de table des participants

 Les participants qui le souhaitent disposent d'une minute pour se présenter et formuler ses attentes et intérêts particuliers par rapport au thème du groupe de travail

Prochaine réunion : vendredi 10 février en visioconférence

 Thème : Comment donner envie d'aller vers les métiers et les formations de l'agriculture et de l'alimentation ?

Contribution possible **avant le 2 février**

à envoyer sur ploa-gt1-contributions@agriculture.gouv.fr



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FRANCE
NATION
VERTE >

Agir • Mobiliser • Accélérer

PACTE
>> LOI
D'ORIENTATION
& D'AVENIR
AGRICOLES

Concertation nationale : groupe de travail n°1 – Mercredi 25 janvier 2023
